

Bilan Sanitaire
2020
Décembre 2020

Cultures fruitières

Fruits à noyau



Sommaire

- **Météorologie**
- **Panorama de la filière**

Pour chaque culture :

- **Présentation du réseau d'épidémiosurveillance**
- **Pression biotique**
- **Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire**

<u>ABRICOTIER.....</u>	<u>p.2</u>
<u>PÊCHER.....</u>	<u>p.9</u>
<u>PÊCHER-ABRICOTIER.....</u>	<u>p.14</u>
<u>CERISIER.....</u>	<u>p.21</u>
<u>TOUTES ESPÈCES FRUITS À NOYAU.....</u>	<u>p.25</u>

Le bilan Fruits à noyau a été construit à partir des suivis réalisés en 2020 par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence. Il donne la tendance de la situation sanitaire globale ou par grand secteur de production.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture, Réseau FREDON Rhône-Alpes



MÉTÉOROLOGIE

La saison 2020 a été marquée par de nombreux évènements climatiques exceptionnels.

L'hiver 2019-2020 se classe comme le plus doux enregistré depuis 1947, avec une température moyenne particulièrement élevée pour la saison sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de 2,4°C au-dessus des normales saisonnières. À l'échelle mondiale, le mois de janvier est le plus chaud jamais enregistré. En Europe, les températures ont été de 3,1°C supérieures à la moyenne des années 1981-2010. En février, des records de douceur sont également battus au cours de la dernière semaine du mois (22°C à Saillans le 24/02). Le soleil brille et il fait anormalement chaud : la température moyenne du mois est de 7,7°C sur l'ensemble de la région. Ce début d'année est également marqué par un déficit hydrique, notamment en nord Ardèche où des records de faible pluie sont enregistrés pour un mois de janvier.

Le déficit pluviométrique marque également le début du printemps. À partir du 8-9 mars, pratiquement aucune goutte de pluie ne tombe jusqu'à fin avril, soit près de 45 jours sans précipitation. Cette sécheresse printanière est préjudiciable pour le monde agricole : les sols de surface sont très secs. L'indice d'humidité de ces sols correspond à une valeur généralement rencontrée début juillet. Le début du printemps est aussi marqué par des épisodes de gel. Durant les nuits du 24 au 25 mars puis du 31 mars au 1^{er} avril, les températures sont descendues jusqu'à -5°C localement causant parfois d'importants dégâts dans les vergers. De nombreux secteurs (les Baronnies, le secteur de Loriol-sur-Drôme et le nord Drôme-Ardèche-Isère notamment) sont sévèrement impactés par ces températures négatives. De la neige est également tombée le 25 mars en plaine en sud Ardèche. En journée, les températures d'avril et de mai ont été particulièrement douces. Les maximales demeurent au-dessus des normales saisonnières, parfois dignes de conditions estivales, notamment le 22 mai où le mercure a atteint les 30°C à Valence. Le mois de juin a été marqué par des précipitations contrastées, mais toutefois excédentaires sur tous les départements. Des épisodes orageux ont été localement accompagnés de grêle, comme le 13 juin dans le sud de la Drôme.

L'été 2020 a été marqué par des faibles précipitations et des températures caniculaires sur l'ensemble du pays. Une vague de chaleur a déferlé sur notre région entre les 6 et 12 août avec des températures dépassant les 40°C en Drôme et en Ardèche. Ces fortes températures combinées à de faibles précipitations ont provoqué une sécheresse des sols généralisée. Des orages, souvent violents, ont parfois été accompagnés de chutes de grêle. Ceux survenus sur la région les 2, 10, 21 et 22 juillet ont été particulièrement dommageables. L'Ardèche, la Drôme, le Rhône et l'Isère ont été concernés par des dégâts en vergers.

PANORAMA DE LA FILIÈRE

D'après les chiffres du recensement agricole de 2010 d'Agreste, les cultures fruitières d'Auvergne-Rhône-Alpes représentent le 2nd verger de métropole avec près de 30000 ha de vergers. La production de fruits à noyau occupe le 3^{ème} rang national avec 16868 ha.

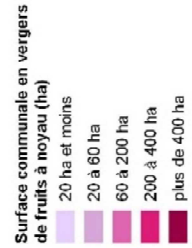
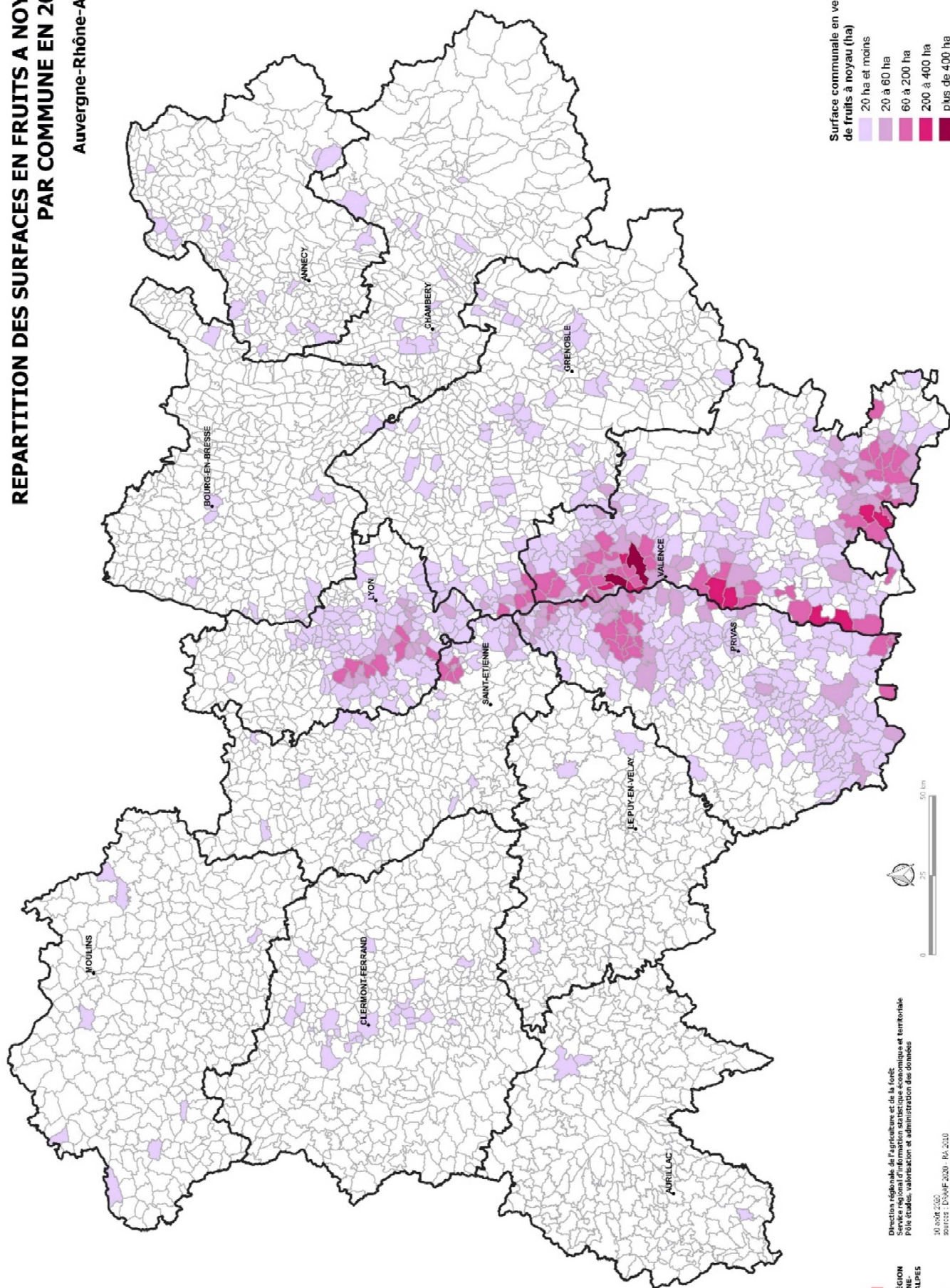
Les départements Drôme, Isère, Ardèche, Rhône et Loire représentent 96 % des surfaces fruitières.

La Drôme produit les 2/3 des fruits à noyau de la région avec 10597 ha (avec une part de SAU importante au Nord et Sud de Valence et dans la zone des Baronnies). Viennent ensuite l'Ardèche avec 3458 ha, puis le Rhône avec 1416 ha de productions de fruits à noyau.

À noter que depuis le recensement agricole de 2010, les surfaces de fruitiers à noyaux sont en baisse sur notre région.

REPARTITION DES SURFACES EN FRUITS A NOYAU PAR COMMUNE EN 2010

Auvergne-Rhône-Alpes



Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
 Auvergne-Rhône-Alpes
 Pôle études, valorisation et administration des données
 30 août 2023
 Révisé le 2020, BA 2010
 Modifié : IGH administrata 2020

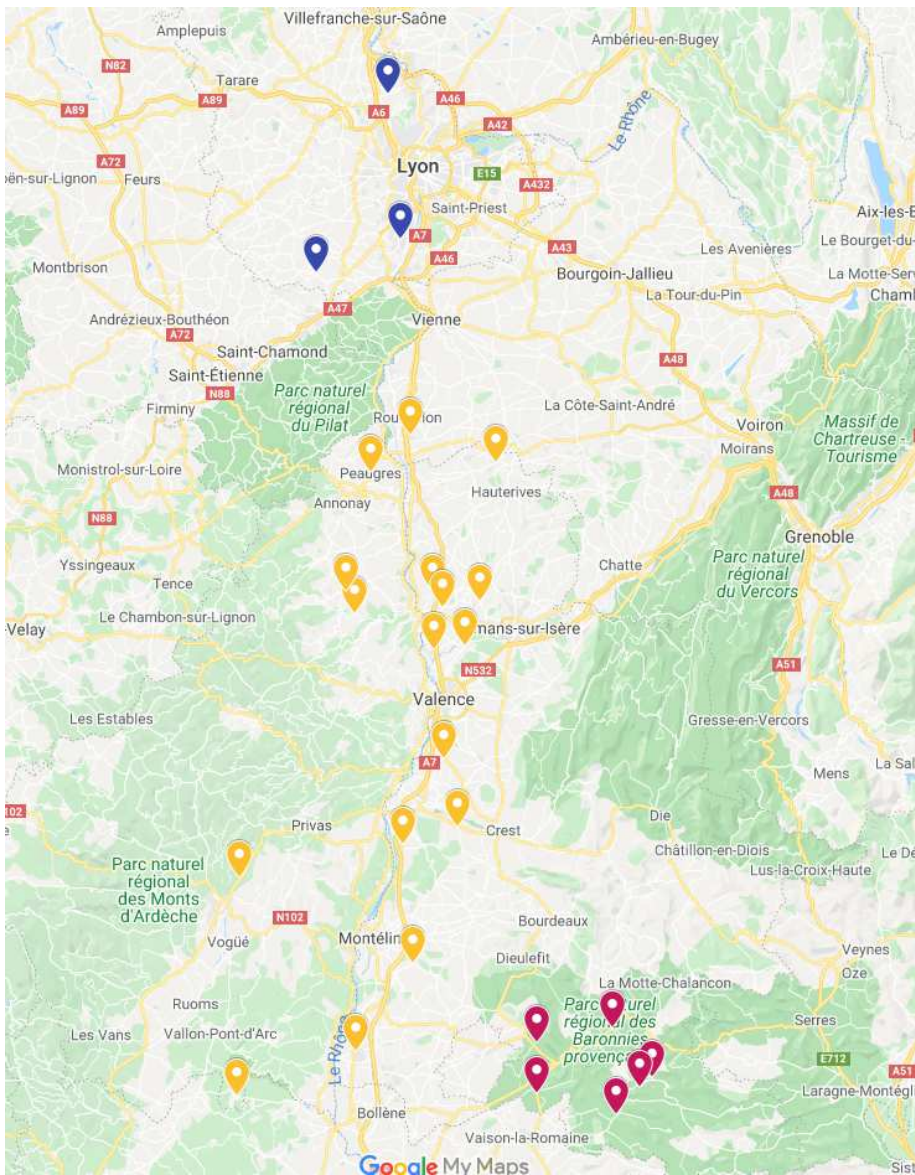
PREFET REGION AUVERGNE RHONE-ALPES
 Agence Régionale
 Auvergne-Rhône-Alpes



: F:\2020\101514

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles d'abricotiers



- Secteur Rhône-Loire :**
- Chasselay (69)
 - Charly (69)
 - Saint-Didier-sous-Riverie (69)

- Secteur Moyenne Vallée du Rhône :**
- Salaise-sur-Sanne (38)
 - Châteauneuf-sur-Isère (26)
 - Colombier-le-Vieux (07)
 - Saint-Victor (07)
 - Orgnac l'Aven (07)
 - Peaugres (07)
 - Vesseaux (07)
 - Pont-de-l'Isère (26)
 - Étoile-sur-Rhône (26)
 - Grâne (26)
 - Espeluche (26)
 - Larnage (26)
 - Manthes (26)
 - Mercuriol-Veunes (26)
 - Saint-Bardoux (26)
 - Pierrelatte (26)
 - Saucel-sur-Rhône (26)

- Secteur Nyonsais-Baronnies :**
- Bésignan (26)
 - Buis-les-Baronnies (26)
 - Mirabel-aux-Baronnies (26)
 - Saint-Sauveur-Gouvernet (26)
 - Sahune (26)
 - Venterol (26)

Le réseau 2020 comptait **34 parcelles de référence d'abricotiers** suivies par 20 techniciens et localisées sur :

- 3 communes du secteur Rhône-Loire pour 3 parcelles,
- 17 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 22 parcelles,
- 6 communes du secteur Nyonsais-Baronnies pour 9 parcelles.

Des pièges à **Anarsia** (*Anarsia lineatella*) ont été suivis sur 29 parcelles de référence et sur 5 pièges supplémentaires issus d'un réseau de producteurs observateurs (localisé dans le secteur Moyenne Vallée du Rhône). Ils ont été relevés chaque semaine d'avril à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Des pièges à **Tordeuse orientale** (*Grapholita molesta*) ont également été relevés sur 21 parcelles de référence, chaque semaine de fin mars à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Pour le suivi des populations de ce ravageur, le modèle DGAL/INOKI a été utilisé pour l'analyse de risque.

2. Pression biotique

ABRICOTIER	Note globale niveau de dégâts 2020 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2019
Bactériose à <i>Pseudomonas</i>	1 à 3	=
Oïdium <i>Podosphaera tridactyla</i>	1 à 2	>
Maladie criblée sur fruits <i>Coryneum beijerinckii</i>	0 à 2	=
Tavelure du Mirabellier <i>Cladosporium carpophilum</i>	0 à 3	>
Petite mineuse du pêcher <i>Anarsia lineatella</i>	0 à 1	=
<i>Cacopsylla pruni</i>/ECA	3 en MVR	>

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

● PHÉNOLOGIE

	Nyonsais-Baronnies		Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
COLORADO	- <i>19 février</i>	- <i>5 mars</i>	3 février <i>4 février</i>	19 février <i>1^{er} mars</i>	10 février <i>24 février</i>	25 février <i>9 mars</i>
ORANGERED	17 février <i>26 février</i>	9 mars -	17 février <i>18 février</i>	5 mars <i>10 mars</i>	- <i>26 février</i>	- <i>23 mars</i>
ORANGÉ DE PROVENCE	17 février <i>28 février</i>	9 mars -	- -	- -	- -	- -
BERGERON	17 février <i>28 février</i>	2 mars <i>12 mars</i>	24 février <i>4 mars</i>	9 mars <i>10 mars</i>	17 février <i>5 mars</i>	13 mars <i>12 mars</i>

En italique, dates 2019



Photos FREDON AURA

L'hiver 2019-2020 a été l'hiver le plus chaud en France depuis le début du XXe siècle. La douceur des températures a dominé tout au long de la saison et s'est accentuée en février avec des températures printanières et un bel ensoleillement. Ces conditions ont été propices à une évolution précoce de la phénologie qui s'est développée avec une dizaine de jours d'avance par rapport à 2019.

La végétation, particulièrement précoce cette année, a subi dans certains secteurs (Baronnies, plaine de Valence) d'importants dégâts lors des fortes gelées de la fin du mois de mars causant par endroits jusqu'à 80% de perte de production.

• MALADIES

BACTÉRIOSE À *PSEUDOMONAS*

Cette maladie est toujours aussi présente en vergers. Les conditions climatiques changeantes du début du printemps et plus particulièrement les épisodes de gel survenus au cours des nuits du 24 au 25 mars puis du 31 mars au 1^{er} avril, ont été favorables aux bactéries *Pseudomonas*. La bactérie a en effet un pouvoir glaçogène entraînant la prise en glace des tissus, ce qui lui permet ensuite de se propager plus facilement au moment de la décongélation des parties atteintes vers les zones saines.

Les microlésions occasionnées par le gel et les blessures causées par la grêle ont ensuite été des voies de pénétration pour la bactérie.

Les premiers symptômes ont été signalés le 17 février en Moyenne vallée du Rhône et le 2 mars dans le secteur des Baronnies. **Au sein du réseau, des symptômes (écoulement de gomme et/ou dépérissement) ont été signalés sur 20 parcelles.** Néanmoins, aucun dégât n'a été signalé sur fruits sur les parcelles à l'approche de la récolte. **Cette maladie est toujours aussi problématique pour de jeunes plantations.**



Photo FREDON AURA –
dégâts de bactériose sur
abricotier

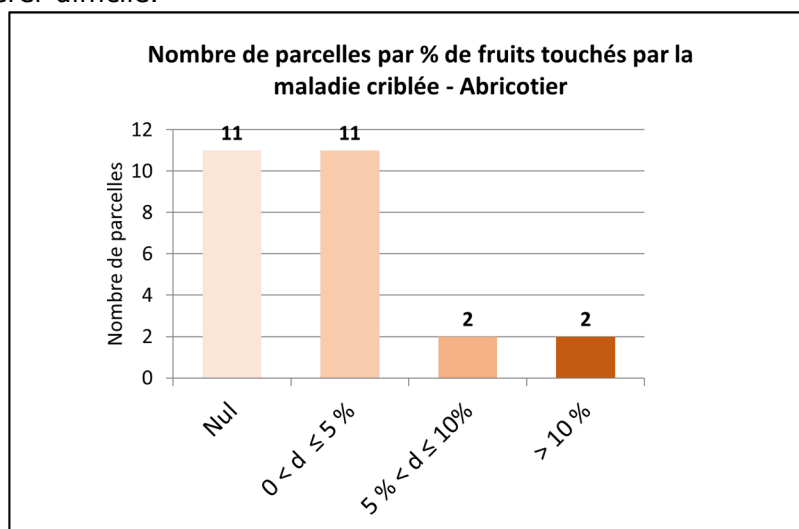
OÏDIUM DE L'ABRICOTIER – *Podosphaera tridactyla*

Les premiers symptômes sur fruit ont été signalés le 14 avril en Moyenne Vallée du Rhône. **Entre avril et le début de l'été, 21 parcelles ont présenté des symptômes. Ce champignon n'a pas été problématique à la récolte.**

MALADIE CRIBLÉE – *Coryneum beijerinckii*

Les premières taches sur feuilles et fruits ont été signalées le 27 avril. A l'approche de la récolte, de nombreuses parcelles où un comptage a été réalisé présentaient des taches sur fruit, avec 11 parcelles avec moins de 5 % des fruits concernés, et 4 parcelles avec plus de 5 % de fruits touchés (dont 2 avec plus de 10 % de fruits atteints).

Il est à noter que ces taches peuvent être confondues avec celles causées par la bactériose à *Pseudomonas*. Le diagnostic peut s'avérer difficile.



TAVELURE DU MIRABELLIER – *Cladosporium carpophilum*

Des taches de **tavelure** sur abricots ont été signalées sur 5 parcelles du réseau au cours du mois de juillet en Moyenne Vallée du Rhône, avec 4 et 18 % de fruits touchés. Celles-ci se présentent sous forme de petites taches circulaires rouges ou noirâtres de 3 à 4 mm de diamètre d'aspect velouté qui peuvent confluer et conduire au craquellement de l'épiderme. Les symptômes sont rarement visibles sur feuilles, mais des taches superficielles rougeâtres circulaires ou ovales (de 1 à 5 mm de diamètre) peuvent être observées sur les rameaux de l'année.

Les contaminations se produisent à la faveur de conditions climatiques pluvieuses durant le printemps. Les spores se conservent sur les feuilles tombées au sol pendant l'hiver. Le broyage peut permettre la réduction de l'inoculum à l'image de la prophylaxie Tavelure du pommier. **Dans les vergers touchés cette année, il faudra être vigilant à partir de la fin de la chute des pétales en 2021 (stade correspondant à la reprise de projections de spores), en particulier si l'humectation et les températures sont favorables à cette maladie.**

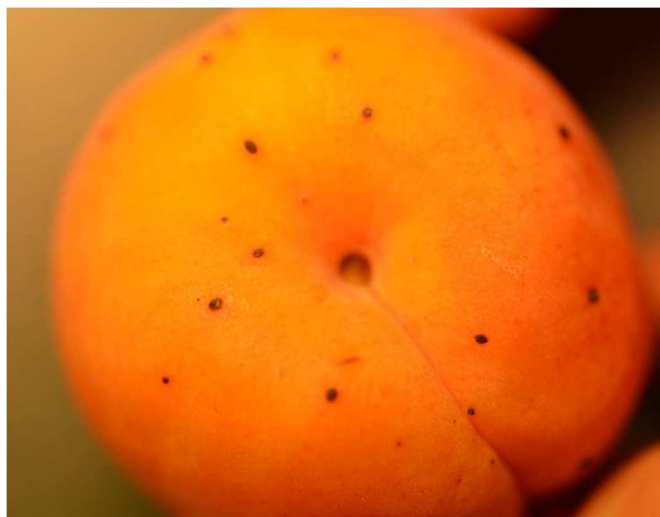


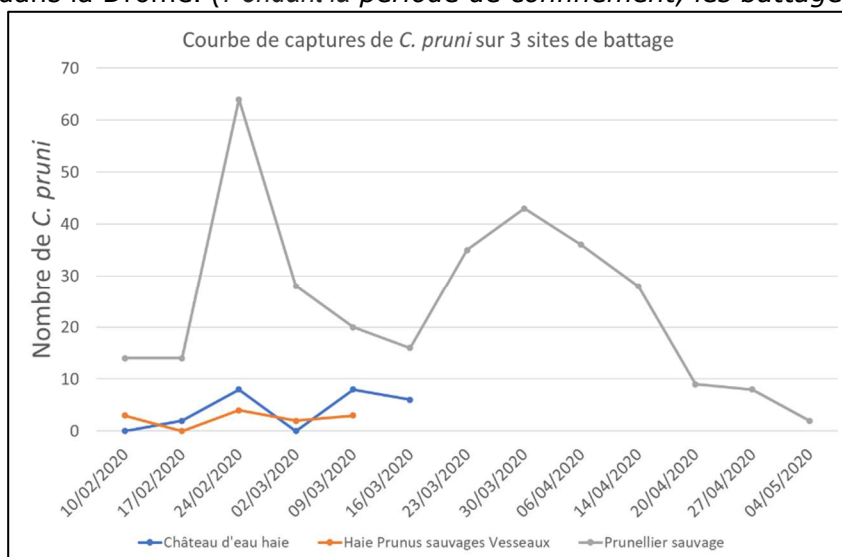
Photo FREDRON AURA – taches de tavelure du Mirabellier sur abricotier

L'ENROULEMENT CHLOROTIQUE ET SON VECTEUR *Cacopsylla pruni*

Les deux espèces sœurs vectrices du phytoplasme responsable de l'ECA sont réunies sous le nom de *Cacopsylla pruni*. *C. pruni* hiverne sur conifères avant de migrer sur *Prunus* courant février. C'est au moment de cette migration que des infections sur abricotiers peuvent se produire en verger. Les adultes migrants infectieux, ayant multiplié suffisamment le phytoplasme pendant leur hibernation, reviennent sur *Prunus* avec la capacité de contaminer des arbres sains. Cependant, la grande majorité des adultes migrants ne sont pas infectieux. Pour rappel, l'ECA peut aussi être transmis par le biais du matériel végétal.

Pour cerner le retour des adultes migrants sur les *Prunus*, des battages sur prunelliers sauvages ont été réalisés sur 3 sites en Ardèche, en Isère, et dans la Drôme. (Pendant la période de confinement, les battages ont été interrompus sur Salaise-sur-Sanne, et Vesseaux).

Sur les sites d'Étoile-sur-Rhône (26) et de Vesseaux (07), les premiers adultes sortant d'hivernation ont été capturés sur prunelliers sauvages le 10 février, plus précocement qu'en 2019. **Le vol s'est intensifié pour atteindre un premier pic le 24 février à la faveur des températures douces, puis un second pic le 30 mars à Étoile-sur-Rhône.** Le nombre d'individus capturés a été plus conséquent qu'en 2019 sur le site d'Étoile-sur-Rhône, où les populations sont restées à un niveau élevé pendant plusieurs semaines. La fin du vol des adultes hivernants a été enregistrée le 4 mai.



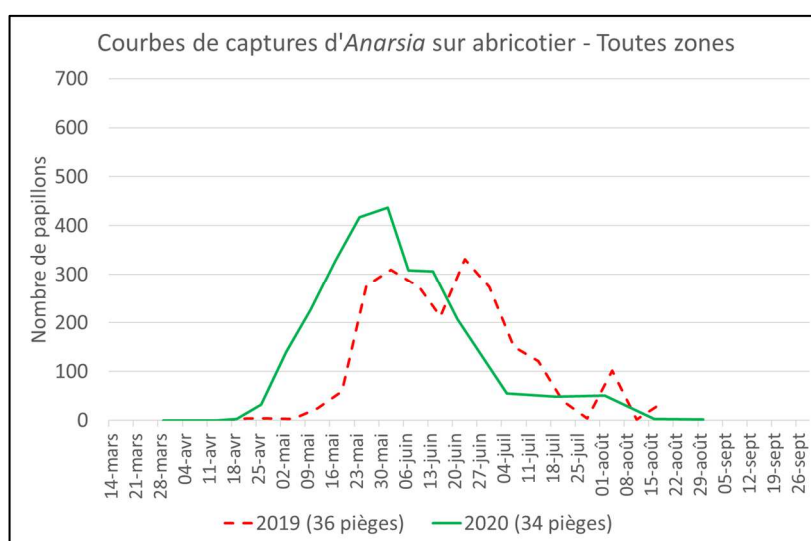
Des symptômes d'ECA sur abricotier ont été signalés cette saison sur 19 parcelles (feuillaison et/ou floraison anormalement précoces en janvier/février). 18 d'entre elles étaient concernées par moins de 5 % d'arbres concernés, 1 présentait 15% de contamination. Toutes les parcelles touchées étaient situées en Moyenne Vallée du Rhône et les Baronnies où la maladie reste un problème majeur. Hors réseau, les dégâts sont également fréquents.

• RAVAGEURS

PETITE MINEUSE DU PÊCHER – *Anarsia lineatella*

Depuis quelques années, le niveau de captures de ce papillon atteint des pics importants entre mi-mai et fin juin avec de fréquents dépassements de seuils de 30 captures par semaine. Les parcelles concernées par de fortes prises ne présentent pas pour autant des dégâts sur fruits.

En 2020, les pics de captures ont été plus élevés qu'en 2019 (437 individus capturés au maximum sur tous les pièges contre 331 en 2019). On constate également un vol plus précoce par rapport à 2019 du fait des températures particulièrement douces du début d'année. **Cet insecte reste peu problématique.** Les dégâts peuvent être confondus à la récolte avec ceux de tordeuse orientale. L'observation de la larve de couleur brun chocolat permet de faire la différence.



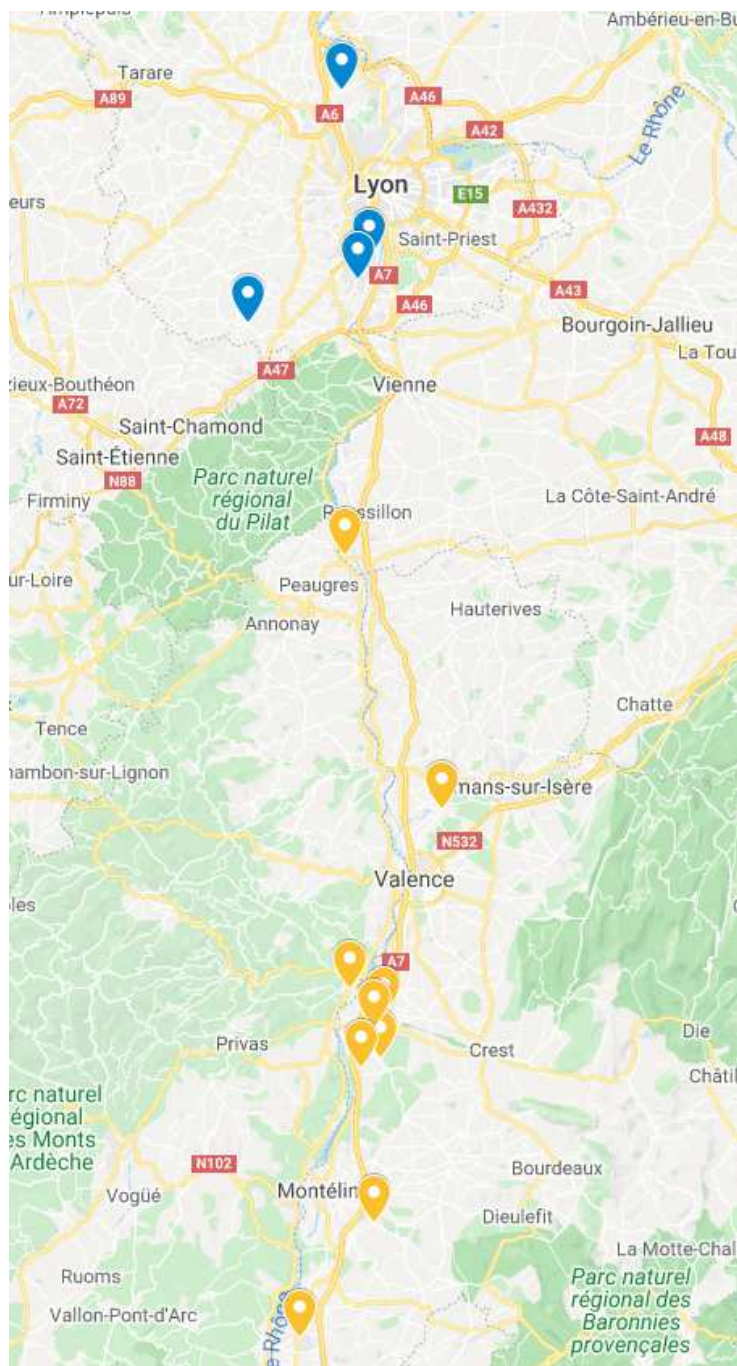
CÉCIDOMYIE DE L'ABRICOTIER – *Contarinia pruniflorum*

La cécidomyie de l'abricotier présente une génération par an et hiverne au stade de pupes dans le sol. Les adultes (1,5 à 2mm) apparaissent lorsque les abricotiers sont au stade de boutons roses bien fermés. Les accouplements ont lieu le jour même de l'émergence et la ponte ne tarde pas. Les femelles introduisent leur ovipositeur entre les pétales les plus externes des boutons floraux encore fermés et déposent leurs œufs. Le développement embryonnaire s'achève en 2 ou 3 jours et les premières éclosions larvaires commencent alors que les adultes sont encore au champ. Les larves néonates se frayent rapidement un passage entre les pétales pour se loger dans la partie interne du bouton floral et effectuent leur cycle larvaire qui dure 3 semaines. Les larves de cécidomyies se nourrissent des bourgeons empêchant par la suite la floraison et la fructification. **Cette problématique concerne le secteur Nyonsais-Baronnies où la forte présence de populations peut entraîner certaines années des dégâts importants.** Les variétés telles qu'Orangé de Provence et Bergarouge sont très sensibles.

En 2020, les températures douces connues en février ont été favorables à l'émergence des adultes. Des plaques engluées jaunes disposées à 1.20 m du sol (entre le sol et les bourgeons) ont permis de détecter la présence de l'insecte dans 2 des 4 pièges suivis dans le Nyonsais-Baronnies.

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles de pêcheurs



- Secteur Rhône-Loire :**
 - Irigny (69)
 - Chasselay (69)
 - Charly (69)
 - Saint-Didier-sous-Riverie (69)
- Secteur Moyenne Vallée du Rhône :**
 - Châteauneuf-sur-Isère (26)
 - Clionslat (26)
 - Espeluche (26)
 - La Voulte-sur-Rhône (26)
 - Livron-sur-Drôme (26)
 - Loriol-sur-Drôme (26)
 - Pierrelatte (26)
 - Sablons (38)
 - Saulce-sur-Rhône (26)

Le réseau 2020 comptait **18 parcelles de référence de pêcheurs** suivies par 11 techniciens et localisées sur :

- 4 communes du secteur Rhône-Loire pour 4 parcelles
- 9 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 14 parcelles

Des pièges à Tordeuse orientale ont été suivis sur 12 parcelles de référence et sur 4 pièges supplémentaires issus d'un réseau de producteurs observateurs (localisés dans le secteur Moyenne Vallée du Rhône). Ils ont été relevés chaque semaine de fin mars à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Pour le suivi des populations de ce ravageur, le modèle DGAL/INOKI a été utilisé pour l'analyse de risque.

PÊCHER	Note globale niveau de dégâts 2020 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2019
Cloque <i>Taphrina deformans</i>	0 à 2 (1 à 3 en AB)	>
Chancre à <i>Fusicoccum</i>	0 à 2 en MVR 0 à 1 en RL	< <
Oïdium <i>Sphaerotheca pannosa</i>	0 à 2 sur fruits	>
	1 à 3 sur pousses	>
Bactériose à <i>Pseudomonas</i>	0 à 1	<
Cochenille lécanine <i>Parthenolecanium corni</i>	0 à 1	<
Puceron vert <i>Myzus persicae</i>	0 à 3	<
Puceron cigarier <i>Myzus varians</i>	0 à 1	<
Thrips du pêcher <i>Thrips meridionalis</i>	0 à 1	=
Thrips californien <i>Frankliniella occidentalis</i>	0 à 3	>

2. Pression biotique

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

● PHÉNOLOGIE

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
Variétés précoces (ex : PATTY)	03 février <i>21 février</i>	24 février <i>7 mars</i>	-	-
ONYX	-	-	14 février <i>5 mars</i>	13 mars <i>26 mars</i>
Variétés de saison (ex : BIG BANG)	17 février <i>27 février</i>	04 mars <i>13 mars</i>	-	-
Variétés tardives (ex : SWEETREGAL)	22 février <i>2 mars</i>	11 mars <i>16 mars</i>	-	-

En italique, dates 2019



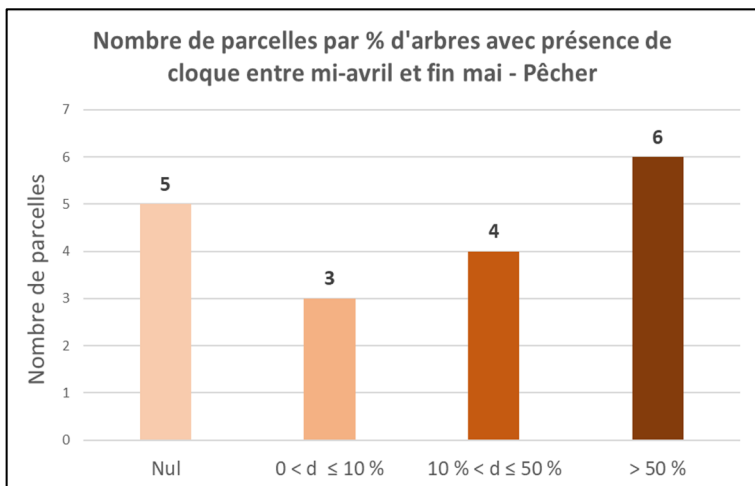
Photos FREDON AURA

• MALADIES

CLOQUE DU PÊCHER – *Taphrina deformans*

Les conditions humides de fin février et début mars ont été favorables aux contaminations. Les premiers symptômes ont été observés le 02 mars en Moyenne Vallée du Rhône, et le 30 mars en Rhône-Loire. Les pluies de fin avril ont entraîné des repiquages dans les vergers contaminés.

Entre mi-avril et fin mai, 13 parcelles étaient concernées par la présence de la maladie, avec un nombre d'arbres concernés important sur 6 d'entre elles (+ de 50% des arbres présentant des symptômes). **La pression observée cette année est plus importante qu'en 2019.** La maladie reste problématique surtout dans les vergers conduits en Agriculture Biologique et sur les variétés à débourrement précoce.



CHANCRE À *CYTOSPORA* ET CHANCRE À *FUSICOCUM*

Le repérage de ces maladies peut se faire en période de forte hygrométrie par la présence de pycnides noires dans les chancre, sécrétant des cyrrhes (de couleur orangée pour le *Cytospora* et blanche pour le *Fusicoccum*).

Les premiers chancre à *Fusicoccum* ont été observés mi-avril en Moyenne Vallée du Rhône. Leur présence a été repérée sur 5 parcelles du réseau sur 17 (avec 0,1 % à 20 % d'arbres touchés). Ce champignon n'a pas été signalé en Rhône-Loire.

Les épisodes pluvieux survenus pendant la floraison, stade très sensible, ont favorisé le développement des symptômes dans les situations où des chancre étaient déjà présents. Mais cette maladie est restée cantonnée aux parcelles déjà touchées précédemment. Il n'y a pas eu de chancre à *Cytospora* repéré.



Photos FREDON AURA



OÏDIUM DU PÊCHER – *Sphaerotheca pannosa*

Des taches sur fruits ont été repérées à partir du 27 avril. 9 parcelles sur 18 ont présenté des taches sur fruits, avec 0,5 à 36 % de fruits touchés. Les risques ont été fréquemment élevés pendant la période de sensibilité au mois de mai avec des températures très douces et des conditions humides liées aux averses. **Les conditions, cette année, ont été plus favorables aux infections sur fruits qu'en 2019.** Sur pousses, la pression s'est également révélée importante. 6 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône étaient concernées par la présence de symptômes sur 5 à 80% des pousses entre mi-juin et fin juillet. Néanmoins, cette maladie n'a pas été préjudiciable pour la récolte en 2020.



BACTÉRIOSE DU PÊCHER

Quelques parcelles du réseau (3 parcelles sur 17) ont présenté des symptômes de dépérissement de branches ou de charpentières pendant la saison. Il n'y a pas eu de dégâts signalés sur les fruits.

• RAVAGEURS

COCHENILLES

Les populations de cochenilles du mûrier (*Pseudolacapsis pentagona*) se maintiennent à un niveau faible. Une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône a été concernée cette année par la présence de ce ravageur.

Les **cochenilles lécanines (*Parthenolecanium corni*)** (photo ci-dessous) sont observées régulièrement en Moyenne Vallée du Rhône depuis quelques années et ponctuellement en Rhône-Loire. Pour rappel, l'essaimage est très étalé dans le temps et se produit pendant l'été. Cette année au début du mois de mars, seule une parcelle du réseau, en Moyenne Vallée du Rhône, présentait des larves hivernantes. La présence de larves mobiles a également été signalée sur cette même parcelle durant l'été.



PUCERONS VERTS – *Myzus persicae*

Les premières fondatrices étaient visibles à partir de fin février sur les parcelles du réseau. Les premières colonies sont apparues fin mars et se sont maintenues jusqu'à début juillet. Au printemps, 9 parcelles sur 18 ont été concernées par la présence de foyers, avec une pression importante sur 3 d'entre elles (plus de 50 % des arbres avec présence). Des individus ailés étaient visibles à partir de fin mai. **Par endroit, les foyers n'ont pu être maîtrisés.** 100% des arbres étaient concernés par la présence du ravageur sur 2 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône début juillet.



Photo CA26

Myzus sur jeune pousse de pêcher

PUCERONS CIGARIERS – *Myzus varians*

Les conditions du printemps et de l'été ont été favorables au développement des pucerons cigariers dans les vergers conduits en agriculture biologique. Ils entraînent l'enroulement des feuilles à partir du bord du limbe, en cigare. Ces pucerons ont été rencontrés 2 parcelles conduites en Agriculture Biologique en Moyenne Vallée du Rhône durant les mois de juin et juillet. Des auxiliaires (coccinelles et chrysopes) étaient visibles dans les foyers.



Pucerons cigariers – Photo EPL Olivier de Serre

THRIPS

Ces insectes sont problématiques en Moyenne Vallée du Rhône, et affectionnent les conditions sèches et chaudes.

Des adultes *Thrips meridionalis* ont été observés dans les fleurs sur 6 parcelles au printemps (sur 11 suivies). Des risques élevés ont été enregistrés fin mars sur les variétés en floraison avec moins de 5 % de fleurs occupées pour 3 parcelles, et plus de 5 % sur les 3 autres (correspondant à un dépassement du seuil indicatif de risque). La pression a été du même niveau qu'en 2019, et n'a pas été problématique pour les fruits. En période de production des fruits, la recherche du thrips *Frankliniella occidentalis* sur jeunes pousses, a permis de repérer la présence d'adultes à partir de **début juin** en Moyenne Vallée du Rhône. L'été très chaud et sec à partir de fin juin a été favorable au développement des populations, avec une pression plus importante qu'en 2019. Au total, 13 parcelles étaient concernées par la présence de thrips sur pousses, dont certaines avec un nombre d'individus important (jusqu'à 113 adultes comptabilisés sur une parcelle les 22 juin et 6 juillet). **En cas de pression importante, la présence de ce ravageur peut s'avérer problématique. Des dégâts sur fruits à la récolte ont été observés sur 5 parcelles, dont l'une présentait 20% de fruits attaqués.**

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Cf. pages 4 et 9

2. Pression biotique

PÊCHER-ABRICOTIER (suite)	Note globale niveau de dégâts 2020 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2019
Maladie des taches bactériennes <i>Xanthomonas arboricola</i>	0 à 2 sur pêcher en MVR 0 sur abricotier	<
	0 en RL et NB	=
Monilioses sur fleurs et rameaux	0 à 1 sur pêcher	<
	0 à 2 sur abricotier	<
Maladies de conservation	0 à 3 sur pêcher	> sur pêcher = sur abricotier
	0 à 1 sur abricotier	
Tordeuse orientale <i>Cydia molesta</i>	0 à 1 sur abricotier	<
	0 à 1 sur pêcher	<
Drosophile à ailes tachetées <i>Drosophila suzukii</i>	0	=
Mouche méditerranéenne <i>Ceratitis capitata</i>	0	=
Pucerons farineux <i>Hyalopterus pruni</i>	0 à 2	<
Tordeuse de la pelure Capua <i>Adoxophyes orana</i>	0 à 1	<
Sharka <i>Plum pox virus</i>	2	<
Cicadelles vertes <i>Empoasca vitis / Asymmetrasca decedens</i>	1 à 3	>
Rouille du prunier <i>Tranzschelia pruni-spinosae</i>	0 à 3 en MVR	>
	0 à 1 en RL	=

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

• MALADIES

MALADIE DES TACHES BACTÉRIENNES—*Xanthomonas arboricola* pv. *Pruni*

La maladie a été observée sur 5 parcelles du réseau en Moyenne Vallée du Rhône (3 sur pêcher, 2 sur abricotier). Les secteurs Rhône-Loire et Nyonsais-Baronnies ne sont pas concernés par la maladie.

Les conditions humides du printemps ont été favorables à la bactérie entraînant l'apparition des premiers symptômes visibles à partir du 15 juin. À la récolte, 3 parcelles présentaient des dégâts (2 d'abricotiers et 1 de pêcher). Ils étaient peu importants avec 0,5 à 1 % de fruits attaqués. Hors réseau, les dégâts étaient également visibles.



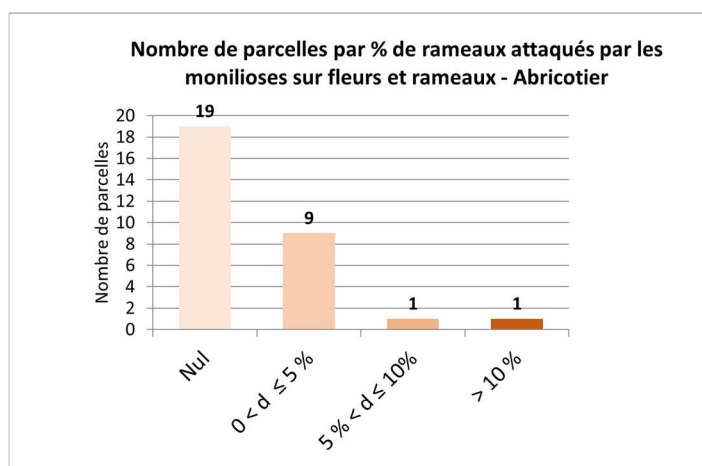
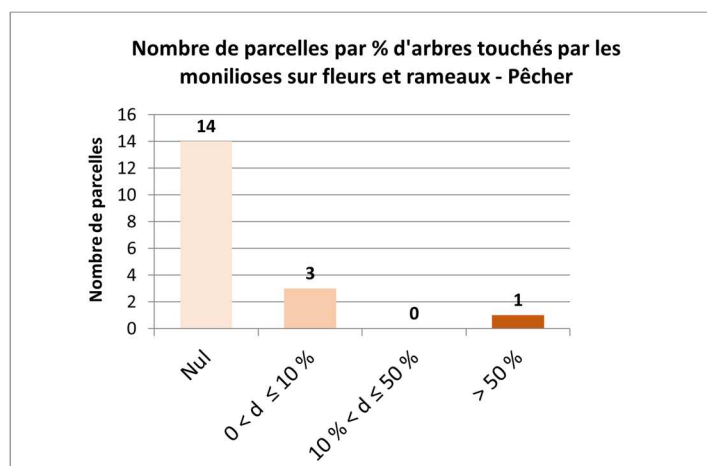
Les mesures prophylactiques sont indispensables pour limiter l'expansion de la maladie sur les parcelles avec un inoculum déjà présent. La bactérie se conserve en effet d'une année sur l'autre dans les bourgeons et à la surface des rameaux. La taille d'hiver participera à l'élimination des rameaux atteints (les sortir du verger). Des précautions doivent également être prises tout au long de la saison pour éviter le transport de la bactérie des parcelles atteintes vers les parcelles saines.

MONILIOSES DES FLEURS ET RAMEAUX

Pendant la floraison, les périodes de douceur et d'humidité ont été favorables au développement des *Monilia*. Les premiers dégâts étaient visibles le 09 mars sur abricotier et le 23 mars sur pêcher. De fin mars à fin avril, 11 parcelles d'abricotiers du réseau sur les 30 qui ont fait l'objet d'un comptage, ont été concernées par des symptômes. Sur cette période, 4 parcelles de pêchers sur 18 étaient également touchées (Cf. graphiques ci-dessous).



Toutes les parcelles concernées par la maladie étaient situées en Moyenne Vallée du Rhône et dans le Nyonsais-Baronnies (pour certaines parcelles d'abricotiers) **Dans ces secteurs, la pression était globalement inférieure à celle de 2019.** Aucun signalement n'a été réalisé en Rhône-Loire où la situation est saine.



MONILIOSES DES FRUITS

Les maladies de conservation ont été peu problématiques cette année, hormis sur pêcher. Des dégâts étaient visibles dans les vergers grêlés et/ou touchés par les forficules (les blessures sont des portes d'entrée aux champignons), ainsi que sur les variétés tardives de pêches et nectarines sensibles au monilia.

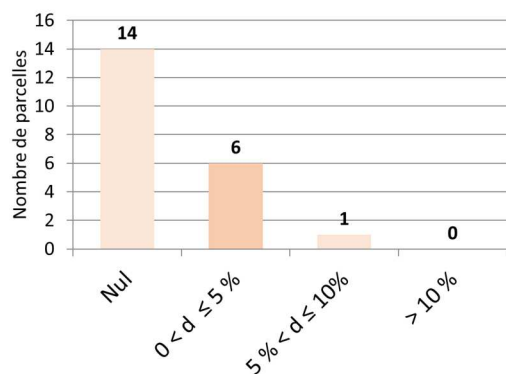
Des piqûres inexplicables sur fruits ont été signalées dans plusieurs vergers de pêchers au mois d'août, entraînant des développements importants de pourritures.

Les comptages réalisés à la récolte au sein du réseau, montraient la présence de pourritures sur 7 parcelles d'abricotiers sur 21, et sur 13 parcelles de pêchers sur 16 (Cf. graphiques page suivante). C'est équivalent à ce qui avait été observé en 2019, avec cependant une intensité plus forte de la maladie sur pêcher.

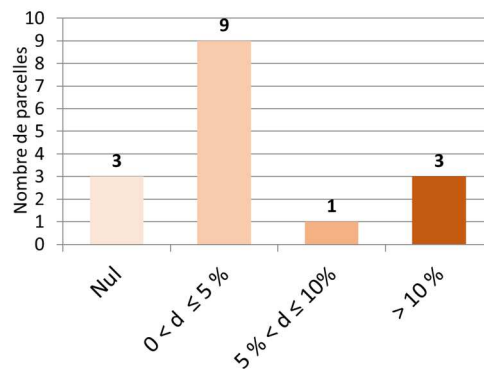


Prophylaxie : Profitez de la taille d'hiver pour éliminer les rameaux porteurs de momies, qui constituent l'inoculum pour 2021.

Nombre de parcelles par % de fruits touchés par des maladies de conservation - Abricotier



Nombre de parcelles par % de fruits touchés par des maladies de conservation - Pêcher



ROUILLE DU PRUNIER – *Tranzschelia pruni-spinosae*

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation prématurée des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés).

En Moyenne Vallée du Rhône, les premiers symptômes sur abricotier sont apparus début juillet au sein du réseau. Au cours des mois d'août et septembre, les taches de rouille ont été observées sur 5 parcelles, avec des pressions importantes (de 50 à 100% des arbres concernés). **Cette pression a pu être problématique sur certaines parcelles, notamment celles conduites en Agriculture Biologique où l'on a pu observer des défoliations précoces (début septembre).**

Hors réseau, des symptômes sur feuilles sur pêchers conduits en agriculture biologique ont été observés en Moyenne Vallée du Rhône, mais sans défeuillage.



Photo CA26 – taches de rouille sur feuille d'abricotier

• RAVAGEURS

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER – *Cydia molesta*

⇒ Évolution des populations d'après le réseau de piégeage :

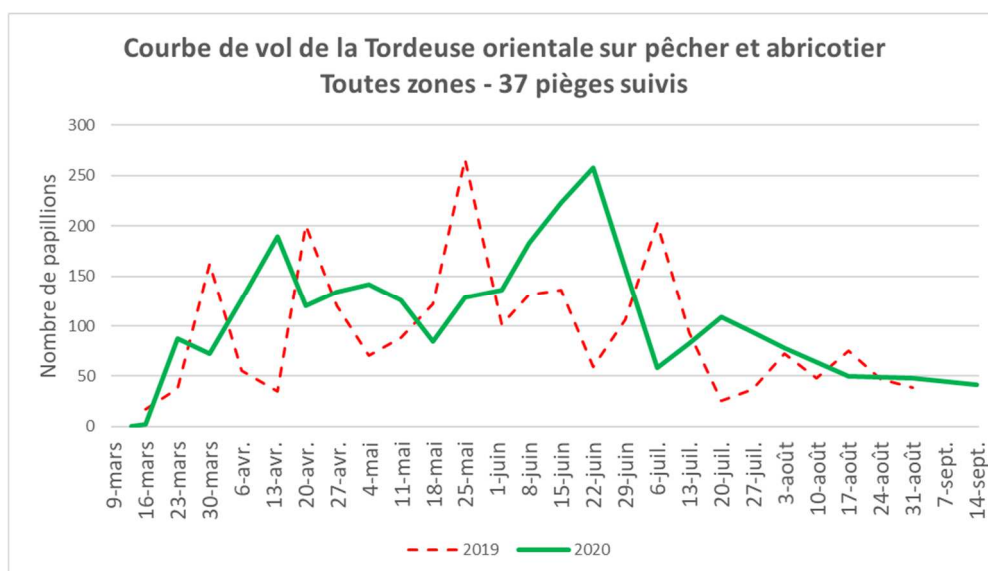
Au sein du réseau BSV, les premières prises de tordeuses orientales ont été observées le 16 mars sur pêcher et le 23 mars sur abricotier en Moyenne Vallée du Rhône. Le premier vol, qui a débuté mi-mars, s'est étalé jusqu'à mi-mai. Le deuxième vol est apparu plus tôt qu'en 2019. Il s'est déroulé jusqu'à fin juin/début juillet avec un pic de 258 captures cumulées sur les parcelles de piégeage le 22 juin. Une troisième génération est ensuite apparue durant le mois de juillet avec un niveau élevé de captures sous l'effet des fortes chaleurs. Le nombre de captures enregistrées cette année a été globalement supérieur à celui enregistré en 2019. .

Le graphique ci-dessous présente le vol de tordeuses orientales observé sur les parcelles de piégeage suivies de façon hebdomadaire (le suivi s'arrête à la récolte).



Photo FREDONRA

Attaque de Tordeuse orientale sur jeunes fruits



⇒ Évolution des populations d'adultes d'après les données du modèle DGAL/INOKI :

Le modèle DGAL/INOKI permet de suivre l'évolution des populations pour la première et deuxième génération uniquement. Le tableau ci-dessous présente les dates indiquées par le modèle en 2020 pour différents stades d'avancement du vol des populations d'adultes de tordeuses orientales, dans les différents secteurs :

secteurs	zones	Premier vol			Deuxième vol		
		Début du 1 ^{er} vol	Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)	Début de vol (2 % adultes)	Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	16 mars	13 avril	05 mai	20 mai	30 mai	17 juin
	ZM	19 mars	16 avril	07 mai	23 mai	04 juin	21 juin
	ZT	23 mars	18 avril	09 mai	26 mai	09 juin	23 juin
Rhône-Loire	ZP	04 avril	20 avril	16 mai	31 mai	15 juin	28 juin
	ZM	06 avril	23 avril	21 mai	07 juin	22 juin	06 juillet
	ZT	07 avril	27 avril	25 mai	14 juin	24 juin	10 juillet

ZP : Zones précoces ; ZM : Zones moyennes ; ZT : Zones tardives

⇒ Périodes à risques estimées par le modèle DGAL :

Les schémas ci-dessous présentent les périodes de risque de pontes et d'éclosions estimées par le modèle DGAL pour les différents secteurs pour la première et deuxième génération :

secteur	Zones	Périodes de risque de pontes de Tordeuse orientale estimées par le modèle DGAL en 2020							
		mars (G1)	avril (G1)		mai (G1-G2)		juin (G2)	juillet (G2)	
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	23/3	12/4	26/4	11/5	23/5	30/5	9/6	21/6
	ZM	22/3	14/4	28/4	13/5	26/5	3/6	16/6	27/6
	ZT	5/4	17/4	30/4	15/5	30/5	7/6	20/6	29/6
Rhône-Loire	ZP	9/4	18/4	3/5	21/5	3/6	13/6	24/6	4/7
	ZM	10/4	21/4	12/5	29/5	9/6	20/6	2/7	12/7
	ZT	11/4	22/4	13/5	31/5	11/6	21/6	4/7	16/7

secteur	Zones	Périodes de risque d'éclosions de Tordeuse orientale estimées par le modèle DGAL en 2020							
		avril (G1)		mai (G1)		juin (G1-G2)	juillet (G2)		
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	9/4	21/4	4/5	20/5	28/5	4/6	15/6	25/6
	ZM	10/4	23/4	6/5	20/5	31/5	11/6	22/6	1/7
	ZT	13/4	24/4	8/5	21/5	4/6	15/6	24/6	4/7
Rhône-Loire	ZP	18/4	29/4	9/5	28/5	12/6	20/6	28/6	9/7
	ZM	20/4	2/5	21/5	8/6	18/6	25/6	7/7	17/6
	ZT	21/4	4/5	22/5	8/6	19/6	25/6	9/7	21/7

Légende des schémas : ZP : zone précoce, ZM : zone moyenne, ZT : zone tardive

Les périodes à risque nul apparaissent en blanc (moins de 2 %, et plus de 98 %) pour les 2 générations

Les périodes à risque modéré (2 % à 20%, et 80 % à 98 %) en orange clair

Les périodes à risque fort (20 % à 80 %) en orange foncé

⇒ Évolution des dégâts :

Peu d'attaques sur pousses de pêcher ont été observées en fin de première génération : un comptage a montré la présence de dégâts sur 7 parcelles sur 15 où un comptage a été assuré.

Résultats du comptage de fin de G1 réalisé entre le 18 mai et le 15 juin 2020 sur les parcelles de pêcher du réseau				
Secteur	Nombre de parcelles	Aucune pousse touchée (sur 20 arbres)	Entre 1 et 4 pousses attaquées (sur 20 arbres)	≥ 5 pousses attaquées (sur 20 arbres)
Moyenne Vallée du Rhône	11	4	4	3
Rhône-Loire	4	4	0	0

Les dégâts sur pousses ont été également observés durant l'été.

À la récolte, 3 parcelles sur 29 présentaient des dégâts sur fruits (1 d'abricots et 2 de pêches-nectarines), sans dépassement du seuil de 3 % de dégâts. **La pression sur fruits a été moins importante qu'en 2019.**

DROSOPHILE À AILES TACHETÉES – *Drosophila suzukii*

Cette année, aucun dégât direct sur fruits dû aux populations de *D.suzukii* n'a été signalé. Globalement l'insecte n'a pas été problématique sur pêches, abricots et prunes.



Photos FREDON AURA



Photos FREDON AURA

MOUCHE MÉDITERRANÉENNE—*Ceratitis capitata*

La biologie du ravageur ne lui permet pas d'hiverner sous les conditions climatiques d'Auvergne-Rhône-Alpes, cependant des mouvements de populations des zones méditerranéennes vers des zones plus tempérées sont possibles pendant la saison estivale. C'est pourquoi une vigilance particulière est entreprise pour suivre les populations de *Ceratitis capitata* et l'apparition d'éventuels dégâts à l'approche des récoltes.

Malgré les conditions chaudes et sèches connues cet été, favorables à l'installation et au développement de mouches méditerranéennes, seules 2 mouches ont été capturées sur les 6 parcelles de pêcher suivies sur la période de fin-juillet jusqu'à la récolte. Hors réseau, la présence de l'insecte a également été signalée (3 captures durant la saison sur une parcelle de pêchers de Moyenne Vallée du Rhône).

Aucun dégât sur fruits n'a été signalé.

TORDEUSE DE LA PELURE CAPUA – *Adoxophyes orana*

La pression a été globalement faible, et pour rappel ce ravageur est secondaire sur fruits à noyau.

PUCERON FARINEUX – *Hyalopterus pruni*

Des foyers de pucerons farineux ont été signalés sur 2 parcelles du réseau conduites en agriculture biologique. La présence de ce ravageur a aussi été observée hors réseau, également sur des parcelles conduites en Agriculture Biologique. Les premiers foyers sont apparus fin avril et se sont maintenus tout l'été.

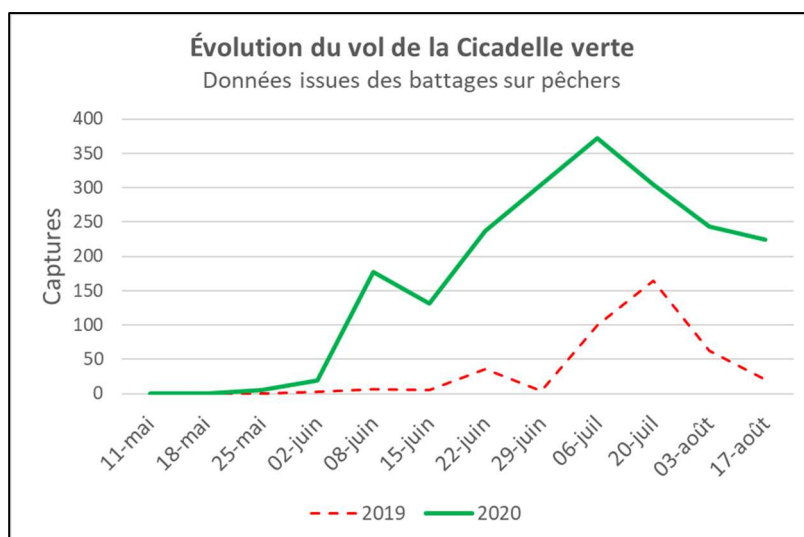
Une fois installées, les populations persistent et peuvent devenir problématiques, sur jeunes plantations comme en vergers adultes (arrêt de la pousse, défeuillaison, fumagine sur les fruits ...).



CICADELLE VERTE – *Empoasca vitis* et *Asymmetrasca decedens*

Cet insecte est depuis quelques années fréquemment rencontré sur pêcher en Moyenne Vallée du Rhône, et devient de plus en plus présent en Rhône-Loire. Les conditions estivales très chaudes ont été favorables à l'insecte, dont les dégâts entraînent la crispation et le dessèchement des feuilles, aux extrémités des pousses en particulier. S'ils sont trop importants, ils peuvent pénaliser la croissance des jeunes vergers, et provoquer des pertes de calibre en vergers adultes. **Au sein du réseau, 14 parcelles de pêcheurs ont été touchées pendant l'été avec parfois une forte présence en Moyenne Vallée du Rhône (170 individus comptabilisés sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône le 6 juillet et 224 individus comptabilisés sur une parcelle en Rhône-Loire le 17 août).**

Lorsqu'elles sont installées, les populations sont difficiles à maîtriser. Des battages sont nécessaires au mois de mai pour repérer les premiers individus. **Hors réseau, des signalements ont été réalisés sur abricots, avec des pressions parfois importantes.**



SHARKA – *Plum pox virus*

Cette maladie des *Prunus* est due à un virus transmis par les pucerons et fait l'objet d'une lutte obligatoire, et d'une surveillance spécifique. La maladie peut également se transmettre par le biais du matériel végétal.

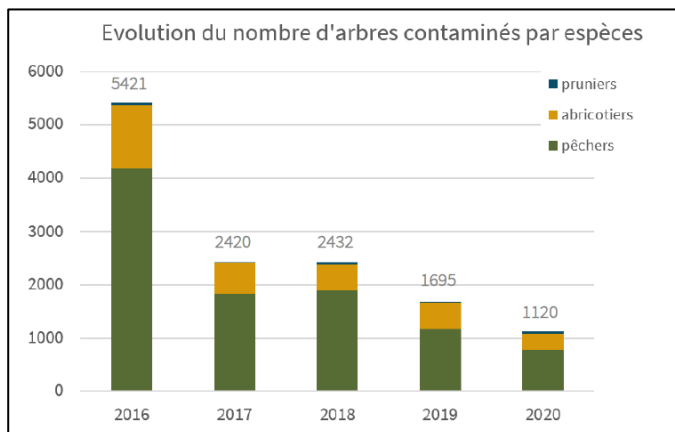
La prospection Sharka menée par FREDON s'est déroulée en 2020 dans les départements Drôme, Ardèche, Isère et Rhône avec :

- la surveillance des zones à risque prioritaire : 1 passage dans les zones à risque - zone de 2,5 km autour des contaminations Sharka observées les 3 années précédentes ; des passages supplémentaires dans les zones contaminées sélectionnées par analyse de risque.
- la sécurisation de la plantation avec la surveillance des jeunes plantations (2018-2019-2020) et les environnements de pépinières

Au total, 6650 ha ont été prospectés : 5010 ha de vergers ont été surveillés au moins une fois, et 1640 ha ont été visités en passages supplémentaires.

Le bilan des contaminations fait état de 1120 arbres contaminés. 7 parcelles présentaient plus de 10 % d'arbres contaminés (parcelles soumises à arrachage complet). Hormis dans le département du Rhône où les contaminations restent faibles et stables, les contaminations sont en net recul dans les autres départements par rapport à 2019. Cette année, sur 271 communes visitées, 42 communes sont concernées (Cf. carte en page 21).

Bilan du nombre d'arbres contaminés par la Sharka en 2020				
Dép.	Abricotier	Pêcher	Prunier	TOTAL
Ardèche	13	19	0	32
Drôme	256	710	27	993
Isère	30	43	18	91
Rhône	3	1	0	4
TOTAL	302	773	45	1120

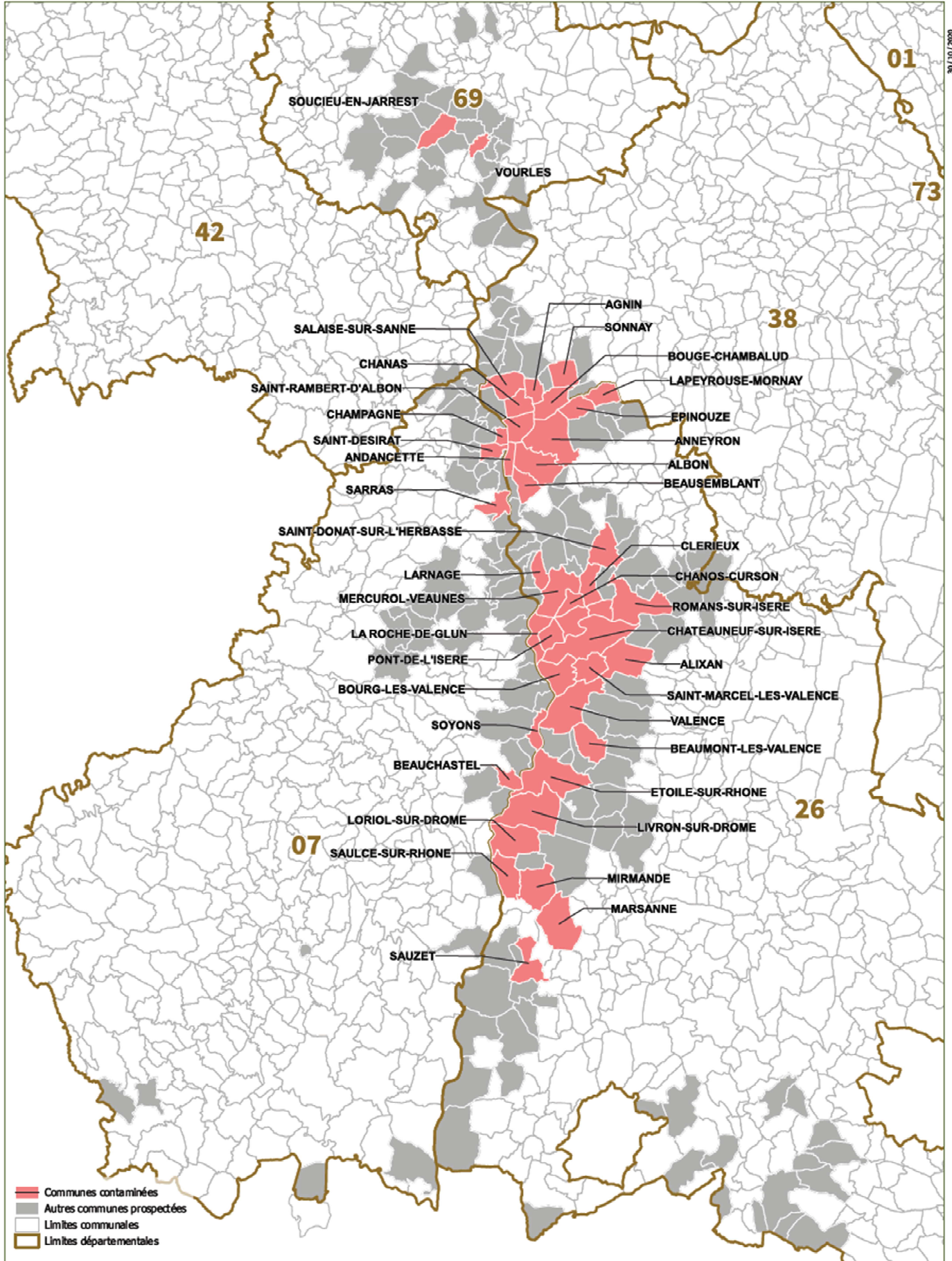


Dans la Drôme, les communes de Châteauneuf-sur-Isère (164 arbres contaminés), Pont d'Isère (94 arbres contaminés) et Beaumont-Monteux (67 arbres contaminés) concentrent 1/3 des contaminations du département. Les foyers d'Étoile-sur-Rhône, Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Rhône restent également importants puisqu'ils comptent 176 arbres contaminés, soit près de 18 % des contaminations du département. Enfin, la zone Nord-Drôme (communes d'Anneyron, Épinouze, Albon et Andancette) regroupe 173 arbres contaminés, soit 17 % des contaminations départementales.

En Ardèche, les secteurs de Saint-Désirat/Champagne concentrent la majorité des contaminations avec 22 arbres touchés. Des contaminations sont également recensées dans le secteur de Beauchastel (8 arbres contaminés).

En Isère, la commune de Bougé-Chambalud est la plus touchée avec 41 arbres contaminés. Celle-ci concentre 45% des contamination du département.

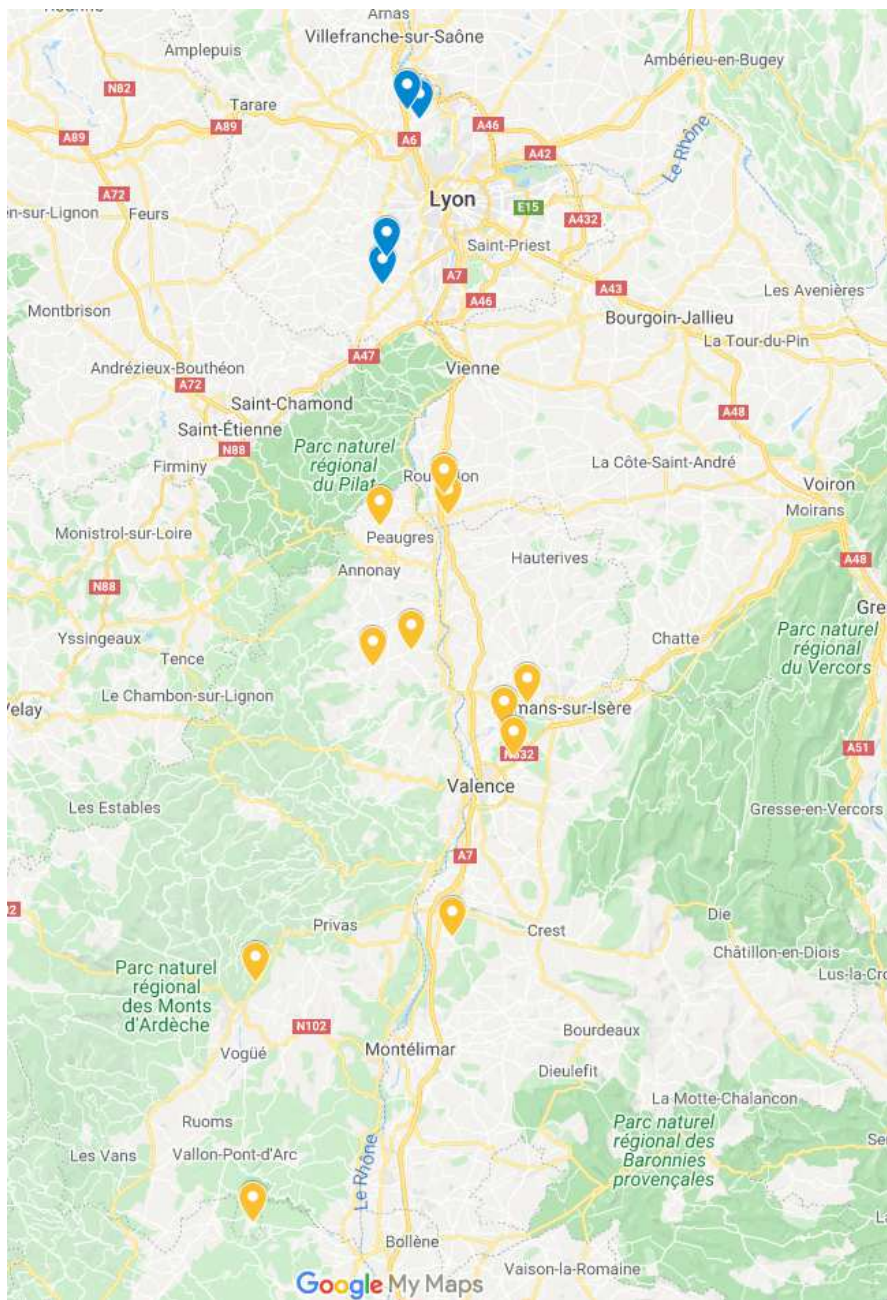
Dans le Rhône, de nouvelles contaminations ont été trouvées sur le foyer historique de Charly (3 arbres contaminés cette année) sans contamination en 2018, mais régulièrement touché depuis 2000. La maladie est toujours présente à Soucieu-en-Jarrest, commune concernée depuis 2017, où un arbre contaminé a été détecté cette année.



30/10/2020

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles de cerisiers.



Secteur Rhône-Loire :

- Chasselay (69)
- Soucieu-en-Jarrest (69)
- Saint-Laurent-d'Agnay (69)
- Les Chères (69)

Secteur Moyenne Vallée du Rhône :

- Chanas (38)
- Salaise-sur-Sanne (38)
- Châteauneuf-sur-Isère (26)
- Clionslat (26)
- Granges-lès-Beaumont (26)
- Saint-Marcel-lès-Valence (26)
- Cheminas (07)
- Savas (07)
- Saint-Victor (07)
- Orgnac-l'Aven (07)
- Vesseaux (07)

Le réseau 2020 comptait **16 parcelles de référence de cerisiers** suivies par 12 techniciens et localisées sur :

- 4 communes du secteur Rhône-Loire pour 5 parcelles
- 11 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 11 parcelles

Des pièges jaunes englués à Mouche de la cerise ont été suivis sur les 16 parcelles de référence et sur 5 pièges supplémentaires issus d'un réseau de producteurs observateurs (localisé dans le secteur Moyenne Vallée du Rhône).

Pour *Drosophila suzukii*, 14 pièges jaunes avec vinaigre de cidre dilué ont été suivis chaque semaine du début de coloration du fruit, jusqu'à la fin de récolte. Seuls les mâles ont fait l'objet d'un comptage (reconnaisable facilement par leur tache noire sur chaque aile).

2. Pression biotique

CERISIER	Note globale niveau de dégâts 2020 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2019
Moniliose fleurs et rameaux	0 à 1	<
Maladies de conservation	0 à 2	=
Coryneum	0 à 1	<
Anthracnose	0 à 3	=
Drosophile à ailes tachetées <i>Drosophila suzukii</i>	0 à 2	<
Mouche de la cerise <i>Rhagoletis cerasi</i>	0 à 2	>
Chenilles	0 à 1	<
Cossus Gâte-Bois <i>Cossus cossus</i>	0 à 1	=
Pucerons noirs <i>Myzus cerasi</i>	0 à 3	<
Phytoptes <i>Eriophyes padi</i>	0 à 1	<

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

• PHÉNOLOGIE

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
FOLFER	9 mars <i>9 mars</i>	21 mars <i>21 mars</i>	16 mars <i>26 mars</i>	25 mars <i>10 avril</i>
BURLAT	16 mars <i>18 mars</i>	21 mars <i>25 mars</i>	21 mars <i>26 mars</i>	06 avril <i>12 avril</i>
REGINA	23 mars <i>24 mars</i>	04 avril <i>31 mars</i>	30 mars <i>1^{er} avril</i>	14 avril <i>20 avril</i>

En italique, dates 2019.



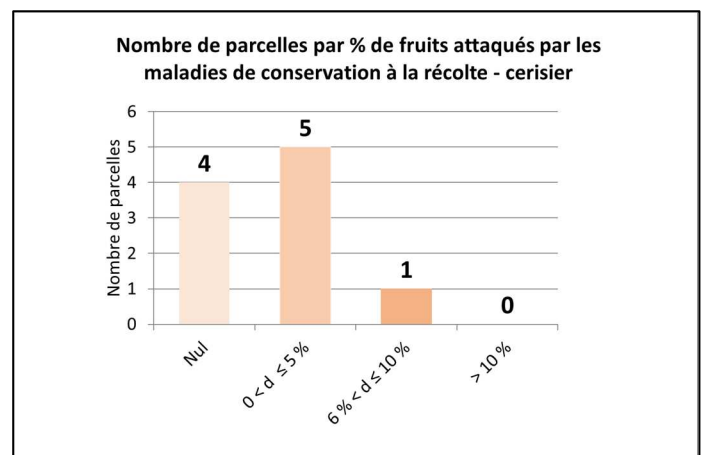
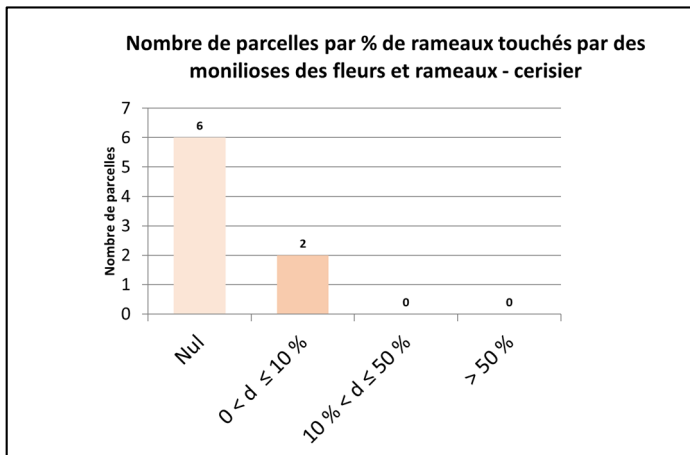
• MALADIES

MONILIOSES ET MALADIES DE CONSERVATION

Les conditions météorologiques sèches pendant la floraison n'ont pas été favorables au développement des moniliooses sur fleurs. Au sein du réseau, 2 parcelles de cerisier de Moyenne Vallée du Rhône ont présenté des dégâts (1 et 8 % de fleurs moniliées). La maladie a été nettement moins présente qu'en 2019. Les premiers symptômes ont été visibles le 20 avril.



Le développement de monilioses sur fruits et d'autres maladies de conservation a été peu problématique dans l'ensemble. Cependant, au sein du réseau, 6 parcelles étaient concernées par de faibles dégâts sur fruits à l'approche de la récolte.



MALADIES DU FEUILLAGE — CORYNEUM, CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE), GNOMONIA

Les premiers symptômes de *Coryneum* sont apparus précocement le 11 mai, et le 18 mai pour les symptômes d'anthracnose. En mai/juin, des symptômes de *Coryneum* sur feuilles étaient présents sur 8 parcelles sur 14 avec 10 % de feuilles touchées sur 3 d'entre elles.

3 parcelles sur 16 ont présenté des symptômes d'anthracnose, avec 50 % des feuilles touchées pour l'une d'entre elles. Le nombre de parcelles touchées a été moins important qu'en 2019. Ces maladies ont vu leur progression ralentie voire stoppée sous l'effet des conditions chaudes et sèches de l'été, et les arbres touchés n'ont pas subi de chute de feuilles préjudiciable.

La présence de *Gnomonia*, qui se développe parfois en année humide, n'a pas été observée cette année.

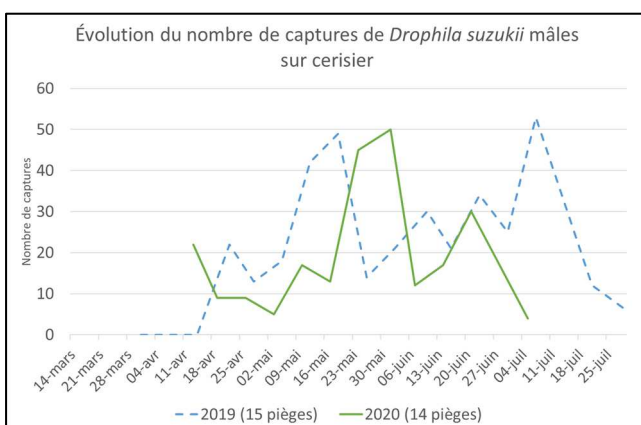
• RAVAGEURS

DROSOPHILE À AILES TACHETÉES – *Drosophila suzukii*

Des captures de mâles *D.suzukii* ont été observées sur tous les pièges, mais avec des niveaux variables (de 4 à 50 mâles par semaine entre la pose et la récolte selon les pièges). Pour rappel, il n'existe pas de corrélation entre le niveau de piégeage et l'intensité des dégâts.

L'insecte a été capturé en verger dès le début du suivi le 14 avril avec un cumul de 22 mâles capturés. Le pic de captures a eu lieu le 02 juin (50 mâles capturés), soit 2 semaines plus tard que l'an dernier. Les prises ont ensuite diminué, les fruits en cours de récolte étant devenus plus attractifs que les pièges.

Mâle *D.suzukii* – photo FREDONAURA



Dégât sur cerise – photo FREDON AURA



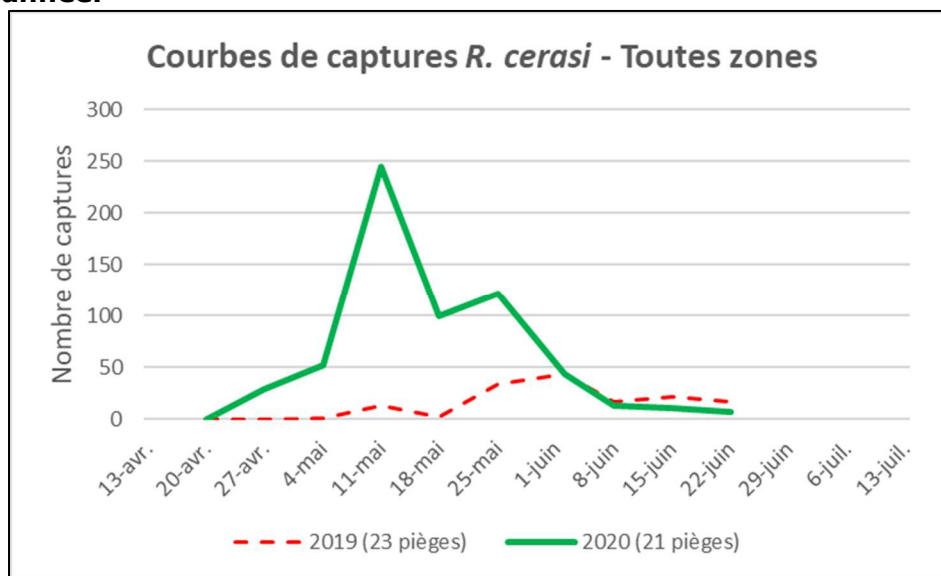
Au sein du réseau, sur 11 parcelles de référence (variétés de mi-saison principalement récoltées avant fin juin), où un comptage a été effectué près de la récolte, 2 parcelles présentaient des dégâts avec 3 % et 40% de cerises touchées. **Le nombre de parcelles touchées est le même qu'en 2019.**

Hors réseau, les premiers dégâts ont été observés début mai sur variétés précoces et parcelles conduites en Agriculture Biologique. Dans l'ensemble, la situation a été moins problématique que d'habitude sur les variétés plus tardives.

La prophylaxie est la solution indispensable à mettre en œuvre dans toutes les parcelles concernées pour maintenir un niveau de pression le plus bas possible (récupération et destruction contrôlée des déchets, le moins de fruits au sol et sur les arbres, etc...). Si les populations parviennent à s'installer, il devient alors difficile de les maîtriser et le niveau de dégâts augmente rapidement.

MOUCHE DE LA CERISE—*Rhagoletis cerasi*

La première capture a été observée sur un piège de Moyenne Vallée du Rhône le 27 avril, et sur un piège de Rhône-Loire le 11 mai. Le vol a ensuite rapidement augmenté pour atteindre un pic le 11 mai avec 245 captures au total sur l'ensemble des pièges. Le nombre total de prises a été nettement plus important qu'en 2019. Néanmoins, les attaques sur fruits à l'approche de la récolte sont restées faibles. Seule une parcelle en Moyenne Vallée du Rhône présentait des dégâts à hauteur de 8% de fruits attaqués. En général, **les attaques sont secondaires, par rapport à celles de *D. suzukii*, et la pression mouche de la cerise a été faible cette année.**



CHENILLES DÉFOLIATRICES

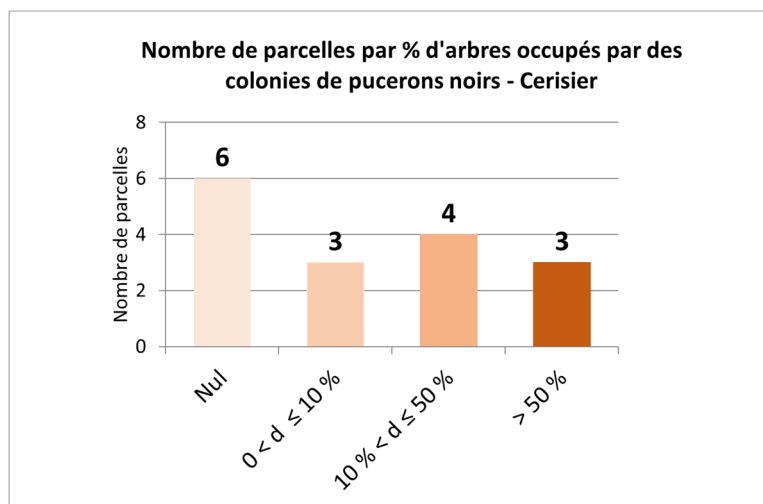
Les chenilles défoliatrices peuvent poser problème dans quelques rares parcelles, mais cela n'a pas été le cas au sein du réseau. Seule une parcelle a présenté des dégâts sur les pousses au sein du réseau fin avril, avec 1 % d'arbres concernés.

COSSUS GÂTE-BOIS – *Cossus cossus*

Ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide des cerisiers. Les chenilles creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable, ou trouver les exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries. **Cet insecte cause des dégâts plus ou moins importants selon les années en fonction du déroulement du cycle qui peut durer de 2 à 4 ans selon les individus et les conditions climatiques. Aucun dégât n'a été signalé au sein du réseau BSV cette année. Hors réseau, la présence du ravageur a été signalée sur plusieurs parcelles en Ardèche.**

PUCERONS NOIRS – *Myzus cerasi*

Les premières fondatrices ont été signalées le 14 avril en Moyenne Vallée du Rhône et en Rhône-Loire. Cette année, 10 parcelles ont présenté des foyers au printemps et en début d'été dont 7 avec au moins 10 % d'arbres occupés. **La pression a été moins importante qu'en 2019.** Dans de nombreux cas, les foyers de *Myzus* ont été problématiques en persistant jusqu'au moment des récoltes, avec du miellat sur les fruits. Des auxiliaires (syrphes, coccinelles...) étaient visibles dans certains foyers.



PHYTOPTES - *Eriophyes padi*

Au mois de mai, un comptage a été réalisé sur 8 parcelles, et 2 d'entre elles ont été sujettes à des dégâts de phytophtes sur feuilles avec 40 % d'arbres touchés. Bien que les chaleurs aient été favorables au développement des phytophtes, il n'y a pas eu de remontées problématiques pendant l'été.

TOUTES ESPÈCES FRUITS À NOYAU

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Cf. paragraphes Abricotier, Pêcher, et Cerisier

2. Pression biotique

TOUS FRUITS À NOYAU	Note globale niveau de dégâts 2020 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2019
Forficules <i>Forficula auricularia</i>	1 à 3	=
Punaises	0 à 1	=
Cicadelle pruineuse <i>Metcalfa pruinosa</i>	0 à 1	=
Campagnols	1 à 3	=
Organismes de Quarantaine Prioritaires	0	=

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

• RAVAGEURS

ORGANISMES DE QUARANTAINE

Depuis le 14 décembre 2019, le règlement européen 2016/2031/UE est en application. Ce règlement, remplaçant la directive 2000/29/CE, définit une nouvelle catégorisation des Organismes Nuisibles. C'est dans ce contexte que FREDON Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé cette année la surveillance sur arbres fruitiers à noyau de **12 organismes de quarantaine**.

Parmi eux, 1 bactérie : *Xylella fastidiosa*, et 11 insectes :

- *Anastrepha ludens* (la Mouche mexicaine des fruits),
- *Anoplophora chinensis* (le Capricorne asiatique des agrumes)
- *Aromia bungii* (le Longicorne à col rouge),
- *Bactrocera dorsalis* (la Mouche orientale des fruits),
- *Bactrocera zonata* (la Mouche de la pêche),
- *Carposina sasakii* (le Carpocapse du pêcher),
- *Ceratitis quinaria* (la Mouche des fruits),
- *Homalodisca vitripennis* (la Cicadelle pisseuse),
- *Popillia japonica* (le Scarabée japonais),
- *Rhagoletis indifferens* (la Mouche américaine de la cerise),
- *Thaumatotibia leucotreta* (Le faux carpocapse),

La surveillance de ces organismes de quarantaine s'est déroulée du 25 juin ou 31 août 2020 sur les départements du Rhône, de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche. Elle a consisté à l'observation visuelle de fruits et/ou d'organes aériens de parcelles de fruitiers ainsi qu'aux relevés de pièges. Au total, 168 parcelles de fruitiers à noyau ont fait l'objet d'une surveillance. (60 parcelles de pêchers, 64 d'abricotiers, 32 de cerisiers et 12 d'amandiers).

Aucun organisme de quarantaine prioritaire n'a été repéré au cours de cette campagne de surveillance.

PUNAISES COMMUNES

Les punaises communes peuvent être très actives en verger durant la saison. Cette année, aucun signalement n'a été effectué sur les parcelles de fruits à noyau et aucun dégât n'a été comptabilisé sur les parcelles du réseau.

PUNAISES DIABOLIQUES - *Halyomorpha halys*

Une surveillance est mise en œuvre en verger depuis 2019. Cette année, 2 pièges aux phéromones spécifiques ont été suivis sur fruitiers à noyau (1 sur abricotier et 1 sur pêcher). 2 punaises *Halyomorpha halys* ont été enregistrées sur le piège en abricotier et aucune capture n'a été signalée sur pêchers. Malgré quelques signalements faits hors réseau, il n'y a pas eu de dégâts recensés sur fruits à noyau. Mais cet insecte a causé d'importants dégâts sur poires et pommes en Savoie, où la forte présence de l'insecte a été signalée. La vigilance est à maintenir sur toutes espèces, l'insecte étant très polyphage et connu pour faire d'importants dégâts dans les pays où il est présent depuis plus longtemps.



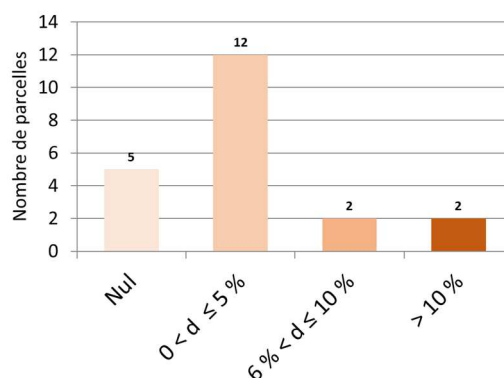
CICADELLE PRUINEUSE – *Metcalfa pruinosa*

Malgré les conditions chaudes de l'été, seul un signalement de l'insecte a été réalisé sur fruitiers à noyau. L'observation de l'insecte a été effectuée le 17 août sur une parcelle de pêcher de Moyenne Vallée du Rhône.

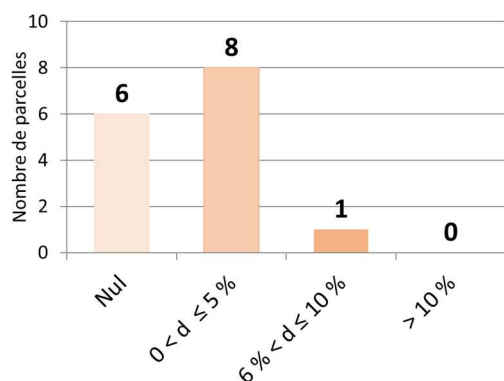
FORFICULES—*Forficula auricularia*

Les premiers forficules ont été repérés dans les arbres le 04 mai sur abricotier, le 11 mai sur cerisier puis le 15 mai sur pêcher. L'insecte a été régulièrement rencontré pendant l'été parfois en quantité importante (jusqu'à 66 individus lors d'un battage sur une parcelle de pêcher de Rhône-Loire le 05 juin). La présence de morsures a été signalée à l'approche de la récolte sur 16 des 21 parcelles d'abricotiers suivies, et sur 9 parcelles de pêchers sur les 15 suivies. Sur cerisier, 3 parcelles sur les 10 suivies étaient concernées par des attaques. **La pression a été aussi importante qu'en 2019 en particulier sur abricotier et pêcher. La majorité des parcelles touchées présentait des attaques faibles, avec moins de 5 % de fruits touchés.**

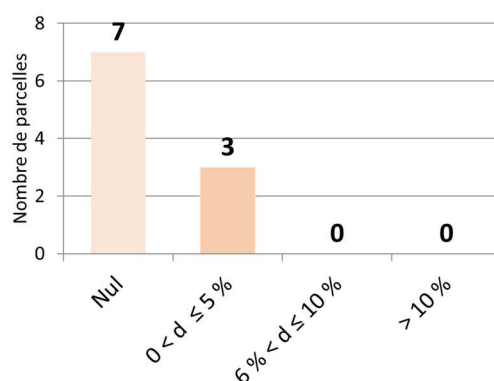
Nombre de parcelles par % de fruits touchés par des forficules - Abricotier



Nombre de parcelles par % de fruits touchés par des forficules - Pêcher



Nombre de parcelles par % de fruits touchés par des forficules à la récolte - Cerisier



CAMPAGNOLS

Les populations restent problématiques notamment celle du campagnol provençal qui entraîne la mortalité d'arbres surtout dans les jeunes plantations. De nombreuses parcelles sont concernées.

LA PROPHYLAXIE

La prophylaxie désigne l'ensemble des actions ayant pour but de prévenir l'apparition ou la propagation d'une maladie ou d'un ravageur, et fait partie intégrante des méthodes alternatives visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

La fiche n°1 du Guide Ecophyto Fruits décrit :

-la prophylaxie spécifique à la création du verger

-les mesures prophylactiques visant la réduction de la pression des ravageurs et des maladies pour l'ensemble des périodes de vie du verger

-celles permettant de réduire les contaminations et la dissémination des bio-agresseurs, ainsi que les situations à risque

Elle est consultable parmi l'ensemble des Fiches techniques du guide Ecophyto Fruits qui sont téléchargeables à partir du lien suivant sur le portail EcophytoPIC :

<https://www.gis-fruits.org/Actions-du-GIS/Guide-Ecophyto>

ADVENTICES ET PLANTES ENVAHISSANTES D'ORIGINE EXOTIQUE

Aucun suivi n'a été réalisé dans le cadre du BSV Cultures fruitières en 2020.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile BOIS – cecile.bois@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteurs : Anne-Lise CHAUSSABEL - anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr / Tony COUANON – tony.couanon@fredon-aura.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, et Savoie/Mont-Blanc, Cooptain, Coopérative du Pilat, Naturapro, Ets Payre, Ets Bernard, SCAN, Groupe Oxyane, Lorifruit, Valsoleil, Inovappro, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes (Sites St Priest, Drôme, Ardèche, Isère, Savoie/Haute-Savoie), ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopénoix, SENURA, SEFRA, SICOLY.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

